

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CRUZILLE
Séance du 27 février 2016

Nombre de membres afférents au Conseil : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents à la séance : 9
Date de la convocation : 09 février 2016

L'an deux mil seize et le 27 février, les membres du Conseil Municipal de Cruzille, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la Présidence de Monsieur Gilles CHARPY-PUGET, Maire.

Présents : Mesdames , Armelle CHAPUIS-TILMAND et Karine RATTEZ, Messieurs Bernard MOINE, Lionel CHEVALIER, Maxime RENARD, et Christophe POINT et Cédric CREMONA, Thibaut GUILLEMAUD.

Absent excusé : Sandrine DUTARTRE

Absent : Jean-Christophe BALDASSINI

Objet : Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Le procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2015 est lu et adopté à l'unanimité.

Point sur les commissions :

- x *Commission environnement et cadre de vie* : Le paillage sera effectué prochainement, ainsi que des plantations de vivaces. Certains massifs seront réorganisés.
- x *Commission jeunesse* : M. Crémona explique que le mardi 16 février le CECL a organisé sur Cruzille une journée radio et que l'expérience sera reconduite lors de prochaines vacances scolaire. Les matchs de foot reprendront prochainement.
- x *Commission CCAS* : Mme Chapuis propose une organisation différente à l'occasion des voeux du Maire.
- x *Commission communication* : M. Renard présente le bilan de fréquentation du site internet sur les 12 derniers mois : en moyenne 2 700 visites/mois et 104 visites/jour. Le bulletin 2015, ayant pour thème l'archéologie à Cruzille, a reçu un très bon accueil.
- x *Commission bâtiments* : Mme Rattez expose que suite à la programmation des travaux d'accessibilités dans les bâtiments communaux et en partenariat avec la commission voirie, un emplacement PMR (personne à mobilité réduite) sera créé devant la salle des fêtes.
L'ATD (Agence Technique Départementale) a été sollicitée pour réaliser une étude thermique sur la salle des fêtes afin d'améliorer l'isolation du bâtiment; ainsi qu'une étude sur le possible devenir du logement au dessus de la Mairie.
Une extension des rangements, dans la salle jouxtant la Mairie, a été chiffrée par l'entreprise BARRAUD : 2 230 €, le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux.
- x *Commission voirie* : M. Moine présente les travaux 2016 : le talus de soutènement de la VC n ° 6 sera réalisé dans les prochains jours, l'achat de tuyaux pour le busage du fossés vers le local de la CUMA, l'empierrement du chemin de Fragnes et élargissement de la partie basse vue avec l'ONF, le chemin du lavoir de Sagy.
Des travaux sont également envisagés sur le chemin des Barres, sur la route de Fragnes et sur la route de Grevilly.
Des devis sont en cours, la décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

Orientations budgétaire 2016 :

- x accessibilité salle communale
- x entretien de voirie

Convention avec ACT (Auto Cruzille Terre):

Suite à la dissolution de l'association Moto Club "Les Enfoirés", la parcelle cadastrée sous le n° 155 de la section B située au lieu dit « Murger de Roche » sera mise à disposition de l'association ACT (Auto Cruzille Terre) pour un parcours sportif (véhicules 4 roues), d'une durée de 3 ans à compter de la présente délimitation renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation de l'une des parties 3 mois avant expira-

tion de la durée, le prix sera de 50 € par an, l'aménagement du terrain et du parking sera à la charge de l'Association : les éventuels besoin en cran seront fournis par la commune et que l'Association s'engage à ne pas endommager le Tumulus.

Convention école privée :

M. le Maire explique que la commune de Cruzille s'engage à participer aux frais de scolarité des élèves de sa commune inscrits en primaire à l'école privée "La Source" de Lugny. Le Conseil Municipal décide que le montant de la participation versée sera indexée sur la base des frais d'un élève fréquentant l'école primaire publique de Lugny, conformément à l'article L442-5-1 du CGCT, soit 518,61 € par élèves.

Un courrier sera également adressé à l'OGEC St Valérien afin de dénoncer la convention et ainsi verser une participation indexée sur les frais d'un élève fréquentant l'école publique de Tournus.

Questions diverses :

- ✓ Projet EHPAD : Au vue des critères définis par le Conseil Départemental, la commune de Péronne est pressentie pour l'implantation de cet établissement.
- ✓ Chemin des Moines : le projet consiste à remettre en état le chemin afin de permettre de rejoindre Sennecey le Grand à Cluny à pied, en VTT, et à cheval. Des actions de panneautage et de communication seront nécessaires pour mener à bien ce projet initié par la Communauté de Communes entre Saône et Grosne.
- ✓ Cabine téléphonique : Orange procède au démantèlement des cabines téléphoniques. Une demande leur sera adressée concernant la cabine Place Edgar Ponthus.
- ✓ Le pavage vers l'église est terminé, il a été réalisé par l'agent communal. Une fosse avec couvercle, pour les déchets, sera installée au cimetière.
- ✓ Repas du village : 18 juin 2016
- ✓ Rallye des Vins 2016 : 12 juin 2016
- ✓ Prochain Conseil Municipal : 9 avril 2016

Le Maire,
Gilles CHARPY-PUGET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gilles Charpy-Puget', written over the right side of the official seal.